



- Zone évitée par mesures ERC
- Modules photovoltaïques
- Zone réservée pour la citerne incendie (en fonction des prescriptions éventuelles du SDIS)
- Poteau d'aspiration
- Local technique (transformateur, onduleurs, compteur...)
- Pistes SDIS (6 m de large)
- Portail
- Clôture



ANNEXE 4

PLAN DE PROJET

Calepinage de la centrale

Ce calepinage n'est pas définitif, il pourra faire l'objet de modifications, notamment en fonction des prescriptions SDIS



Site du projet



Poste HTA/BT



Tracé prévisionnel du raccordement

La centrale sera raccordée en piquage sur une ligne HTA du réseau Enedis. La liaison de raccordement, d'environ 0,6 km, sera réalisée en souterrain et suivra majoritairement les voies existantes.

Les impacts attendus sont essentiellement temporaires (tranchées, perturbation des sols et des usages). Le choix d'un tracé le long des voiries permet de limiter les incidences sur les milieux naturels.

Ce schéma reste indicatif et pourra évoluer lors de la demande de raccordement auprès d'Enedis. Une attention particulière sera portée à la limitation des impacts en cas d'évolution du tracé, en évitant autant que possible les terrains agricoles et naturels.



ANNEXE 4

RACCORDEMENT PREVISIONNEL

Calepinage de la
centrale